

Identification opération: 03328085013802 - Rue Hubert Latham - Fouille

Situé sur la rive droite de l'Eure, le site fait face à la pointe de l'éperon à environ 148 m NGF. L'opération s'est limitée à une parcelle (BL 296) de 1675 m² suite à un diagnostic (en 07/ 2007 sur 10000 m² promis à une construction immobilière). Une première phase d'occupation est marquée par l'aménagement d'un fossé suivi sur plus de 60 m de longueur. Large de 12 m à l'ouverture et profond de plus de 5 m, il accuse un profil en "V". Aucun aménagement extérieur contemporain n'a pu être mis en évidence. Quelques tessons de céramiques et un fragment de verre (Isings 3) récoltés dans le fond de son remplissage sont datables du I^{er} s. Une grande partie du fossé est ensuite remblayée. Sa limite ancienne, toujours marquée dans la topographie, reçoit sur ses abords, côté ville, l'inhumation de deux vases cercueils pour individus périnataux. Un troisième vase déposé n'a pas révélé de squelette à la fouille. Six fosses dépotoirs réservées au rejet de carcasses d'équidés sont recreusées dans le comblement supérieur de ce fossé. Le mobilier céramique et quelques monnaies datent cette phase d'occupation entre la fin du II^e s. et le début du IV^e s. Après une période d'abandon de durée indéterminée, l'ensemble est oblitéré définitivement dans la topographie par l'apport de remblais qui n'ont livré que quelques fragments de vases gallo-romains. Les parcelles servent à la culture de la vigne dès le XVI^e s. comme le révèlent les sources écrites. Cette situation perdure jusqu'à une période récente puisque l'on retrouve des drains empierrés alignés sur le parcellaire du cadastre dit "de Napoléon". Le grand fossé marque le pendant diamétralement opposé d'une structure retrouvée en 1984, au sud de Chartres (terrain Doré, site 28.085.0043). Ce fossé est associé au talus massif de la ville antique repéré dans la topographie au XIX^e s. Il est possible dès lors de supposer que ce fossé à talus massif a été aménagé sur tout le pourtour de la ville antique dont il enclot un territoire de plus de 240 hectares de part et d'autre de l'Eure.